

Zeitschrift: Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse
Herausgeber: Union syndicale suisse
Band: 26 (1934)
Heft: 9

Rubrik: Mouvement ouvrier

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Mouvement ouvrier.

Les organisations ouvrières suisses.

Nous publions ci-dessous les effectifs des organisations ouvrières suisses les plus importantes. Les données sur les fédérations affiliées à l'Union syndicale suisse sont extraites de la statistique qu'elle vient de publier. Quant aux renseignements concernant les autres organisations, nous les avons tirés de leurs rapports pour autant qu'ils contiennent des données exactes. Les chiffres concernant les effectifs sont ceux établis à la fin de l'année.

Les fédérations suivantes sont affiliées à l'Union syndicale suisse:

	Nombre des membres		en pour-cent 1933
	1932	1933	
Fédération des ouvriers métallurgistes et horlogers	66,610	66,926	29,1
Fédération des ouvriers du bois et du bâtiment .	42,319	42,258	18,4
Fédération suisse des cheminots	37,158	36,570	15,9
Fédération des ouvriers du commerce, des trans- ports et de l'alimentation	23,271	23,358	10,2
Fédération du personnel des services publics . .	19,502	19,864	8,7
Fédération des ouvriers du textile	9,976	9,922	4,3
Fédération des employés des P. T. T.	8,651	8,589	3,7
Fédération suisse des typographes	6,824	6,988	3,0
Fédération suisse des fonctionnaires postaux . .	3,730	3,731	1,6
Fédération suisse des ouvriers du vêtement et de l'équipement	2,768	2,829	1,2
Fédération suisse des fonctionnaires des télé- graphes et téléphones	2,200	2,048	0,9
Fédération des ouvriers du textile à domicile . .	1,853	1,672	0,8
Fédération suisse des relieurs	1,687	1,602	0,7
Fédération suisse des lithographes	1,608	1,607	0,7
Fédération suisse du personnel de la broderie . .	1,643	1,560	0,7
Fédération suisse des chapeliers	294	295	0,1
	230,094	229,819	100,0

Les modifications qui se sont produites depuis la fin de 1932 à 1933 dans les fédérations de l'Union syndicale suisse sont de peu d'importance. Dans les effectifs également les variations représentent tout au plus du 0,3 %. La proportion des ouvriers métallurgistes et du personnel des services publics a augmenté de 0,2 % dans l'effectif de l'Union syndicale. Le pourcentage des fédérations du personnel fédéral a légèrement reculé, ce qui provient de la réduction du personnel effectuée dans les entreprises fédérales. La Fédération suisse des cheminots en a particulièrement ressenti le contre-coup, ses effectifs ayant diminué de 0,3 % depuis une année. Le total du personnel occupé dans les entreprises publiques et affilié à l'Union syndicale suisse représente le 30,8 % de tous les membres syndiqués. Fin 1932 la proportion était encore de 31,1 %. Ces chiffres réfutent donc les dires des adversaires qui prétendent que l'Union syndicale suisse est une organisation de fonctionnaires. Un fait subsiste néanmoins, c'est que le personnel fédéral est organisé beaucoup plus solidairement que ne le sont les ouvriers de l'industrie.

L'Union fédérative du personnel des administrations et entreprises publiques englobe les fédérations suivantes:

	1932	1933	En pour-cent 1933
* Fédération suisse des cheminots	37,158	36,570	46,8
* Fédération du personnel des services publics	19,502	19,864	25,3
* Fédération des employés des P. T. T.	8,651	8,589	11,0
* Fédération des fonctionnaires postaux	3,928	3,731	4,8
Fédération des buralistes postaux	2,780	2,820	3,5
* Fédération suisse des fonctionnaires des télégraphes et téléphones	2,232	2,048	2,7
Fédération suisse des employés des douanes	2,150	2,150	2,7
Fédération des fonctionnaires des administrations centrales fédérales	1,354	1,354	1,8
Fédération suisse des fonctionn. des douanes	720	720	0,9
* Fédération des ouvriers métallurgistes et horlogers (groupe des fabriques d'armes et de munitions)	468	420	0,5
	<hr/>	<hr/>	
	78,943	78,266	100

* Affiliées à l'Union syndicale suisse.

Parmi les organisations affiliées à l'Union fédérative, 5 d'entre elles ainsi que le groupe des ouvriers métallurgistes font partie de l'Union syndicale suisse. Ces dernières comptent 71,222 membres ou représentent le 91 % de l'Union fédérative. Les organisations non affiliées à l'Union syndicale sont au nombre de quatre et représentent le 9 % des effectifs de l'Union fédérative.

La *Fédération des sociétés suisses d'employés* qui est l'organisation centrale des employés, est composée des associations suivantes:

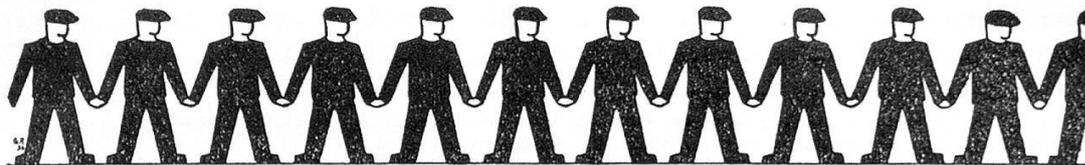
	1932	1933	En pour-cent 1933
Société suisse des commerçants	35,824	37,745	60,9
Fédération suisse des contremaîtres	7,306	7,076	11,5
Association suisse des employés de banque	6,300	6,300	10,1
Union Helvetia	6,102	5,792	9,4
Fédération des sociétés d'employés de l'industrie des machines électriques et des industries annexes	3,152	2,216	3,5
Association suisse des voyageurs de commerce « Hermès »	1,300	1,300	2,1
Association suisse des artistes-musiciens	970	888	1,4
Fédération suisse des contremaîtres du bâtiment	510	510	0,8
Société technique, Baden	250	—	—
Association suisse des aides-géomètres	160	178	0,3
	<hr/>	<hr/>	
	61,874	62,005	100,0

A part ces trois organisations centrales, il existe encore les associations dissidentes confessionnelles et politiques suivantes:

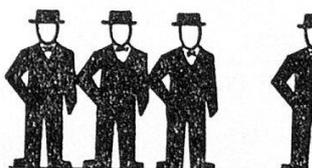
	Effectifs	
	1932	1933
Union nationale chrétienne sociale	38,392	40,471
Fédération des ouvriers et employés évangéliques	10,664	11,635
Union syndicale suisse des ouvriers indépendants	2,295 *	2,949 *
	<hr/>	<hr/>
	51,351	55,055

* Nombre des membres des caisses d'assurance-chômage.

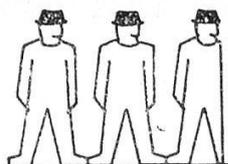
Nous devons, comme par le passé, faire toutes réserves au sujet de ces chiffres, car il n'est pas possible de savoir exactement dans quelle mesure ces affiliés sont véritablement des membres syndiqués, car l'Union nationale chrétienne sociale et l'Union syndicale des ouvriers indépendants admettent dans leurs caisses de chômage des ouvriers qui ne sont pas forcément des membres de syndicats.



Union syndicale suisse (1 silhouette = 20,000 membres)



F. S. E. Union fédérative
mais non dans
l'Union syndicale suisse



Organisations confessionnelles
et jaunes

Il existe donc en Suisse 353,923 ouvriers organisés dans les organisations centrales. 64,9 % concernent l'Union syndicale suisse, 17,5 % les fédérations suisses d'employés. Les membres appartenant aux fédérations affiliées à l'Union fédérative mais non à l'Union syndicale suisse englobent le 2 % de tous les organisés. 11,4 % concernent l'Union nationale chrétienne sociale, 3,4 % les évangélistes et 0,8 % les indépendants.

Il existe à part cela encore d'autres fédérations professionnelles, qui n'appartiennent à aucune organisation centrale; ce sont la Société suisse des instituteurs, l'Association suisse des fédérations du personnel des assurances et diverses autres sociétés cantonales et régionales de fonctionnaires, la fédération des chauffeurs et machinistes, etc. A l'exception de la société suisse des instituteurs, les effectifs de ces diverses organisations sont peu élevés.

Droit ouvrier.

Les salaires des ouvriers victimes d'accidents en 1933.

La statistique des salaires d'ouvriers victimes d'accidents qui est basée sur les salaires indiqués par la Caisse nationale suisse d'assurance en cas d'accidents, a paru dans le numéro du mois d'août de « la vie économique ». Nous nous bornons à résumer les principaux résultats et nous donnerons de plus amples détails sur les divers groupes professionnels dans le prochain numéro de la « Revue syndicale ».